



# AFCAM - Association Française du Corps Arbitral Multisports

Siège Social : Maison du Sport Français - 1 avenue Pierre de Coubertin 75640 PARIS Cedex 13 - Tél 01.40.78.28.55

## 25 ANS D'EXPERIENCE ET D'AVANCEES

C'est le 19 octobre 1985 que fut créée « l'Association de tous les arbitres » par les représentants des corps arbitraux de 12 disciplines sportives.

Tous passionnés, ils voulurent trouver un lieu de rencontre pour débattre de sujets communs à l'arbitrage, c'est ainsi que naquit l'AFCAM.

Après avoir obtenu la reconnaissance de l'arbitre dans la loi sur le sport, la création de la liste des Arbitres et Juges Sportifs de Haut Niveau, une place de titulaire avec voix délibérative au sein de la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau et bien d'autres réussites encore, l'AFCAM s'est attelée à une tâche fort délicate et fondamentale, la création du statut de l'arbitre.

Grâce à un ministère des sports très à l'écoute, et à l'aide efficace des fédérations sportives, ce statut a pu voir le jour au travers de la loi portée par le sénateur HUMBERT et votée par le Parlement, le 23 octobre 2006 avec son décret d'application au 15 mai 2007.

Véritable valorisation de l'arbitre, ce cadre législatif renforce son statut de mission de service public, de travailleur indépendant et lui offre un régime fiscal et social dérogatoire.

L'AFCAM s'implique et se structure au niveau des régions en incitant et en accompagnant des initiatives locales permettant de s'appuyer sur des relais de proximité efficaces.

Prochains dossiers de l'AFCAM: celui de la formation, en proposant un tronc commun complémentaire à la partie technique, réservée aux fédérations, permettant d'améliorer les qualités du corps arbitral français et celui de l'intégration du secteur scolaire par une journée de l'arbitrage dans les écoles ».

- Plus de 200 000 représentants des corps arbitraux
- Plus de 70 disciplines sportives
- Près de 500 arbitres et juges de Haut Niveau

## L'EVOLUTION LEGISLATIVE

□ L'Article 26 de la Loi sur le Sport de 1984 est modifié le 13 juillet 1992 et le nouveau texte institue la fonction d'arbitres et de juges sportifs de haut niveau.

□ En octobre 1992, le Président de l'AFCAM, Michel Dailly, représente officiellement le corps arbitral au sein de la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau présidée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

□ Depuis 1994, sous l'égide du Ministère des Sports en liaison avec l'AFCAM paraît tous les ans au JO la liste des arbitres et juges sportifs de haut-niveau composée de 500 noms environ qui représentent près de 60 Fédérations sportives.

□ Par décret du 9 novembre 1994 portant le numéro 7559424, l'AFCAM reçoit l'agrément officiel du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

□ Par le décret du 15 mai 2007, la loi « Humbert » sur le statut de l'arbitre est entérinée. La proposition de loi sénatoriale portant le projet d'un statut de l'arbitre est votée le 23/10/2006. Cette proposition contient trois avancées très significatives

- L'arbitre est officiellement reconnu par la loi comme exerçant une mission de service public

- Les indemnités d'arbitrage sont annualisées et sont exonérées d'impôts et de charges sociales si elles ne dépassent pas un montant fixé par la loi (14,5% du plafond annuel de la S.S.)

- L'arbitre exerce sa mission arbitrale en toute indépendance il n'est donc lié par aucun lien de subordination (cf code du travail)

L'AFCAM en collaboration avec l'USEP, l'UNSS, l'UGSEL et la FEMIX, organise régulièrement des colloques sur deux sujets importants : l'arbitrage des jeunes et la position de la femme dans l'arbitrage français.

Membre associé du C.N.O.S.F. depuis 2003, l'AFCAM est aujourd'hui réellement représentative des arbitres et de l'arbitrage français ; c'est à ce titre l'interlocuteur privilégié de toutes les instances nationales du sport Français et en particulier du C.N.O.S.F. et du Ministère des Sports.



MINISTÈRE  
DES SPORTS

[www.arbitre-afcama.org](http://www.arbitre-afcama.org)



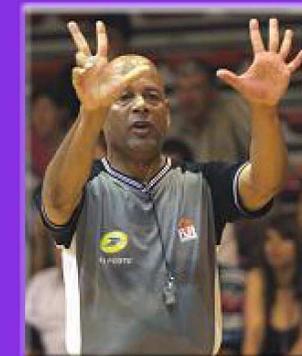


# AFCAM - Association Française du Corps Arbitral Multisports

Siège Social : Maison du Sport Français - 1 avenue Pierre de Coubertin 75640 PARIS Cedex 13 - Tél 01.40.78.28.55



19 mars 2010 : Michel Dailly (à d.) Président fondateur de l'AFCAM, passe le flambeau de la présidence à Patrick Vajda, à ses côtés depuis 1985.



[www.arbitre-afcaml.org](http://www.arbitre-afcaml.org)



42 arbitres français aux Jeux Olympiques (délégation française de 322 athlètes)

9 arbitres français aux Jeux Paralympiques (délégation française de 121 athlètes)



9 arbitres français sur une délégation française de 115 athlètes



## BULLETIN D'ADHESION

Discipline:

Nom:

Prénom:

Date de Naissance:

Adresse:

Code Postal:

Ville:

Téléphone:

Tél Portable:

Fax:

Email:

Date:

Signature:

A renvoyer à l'AFCAM (adresse ci-dessus) avec un chèque de 25€ à l'ordre de l'AFCAM

### TROPHEES AFCAM (depuis 1995)

- Deux catégories : « Espoir Français » et « Elite Français »
- plus de 1500 arbitres honorés

Contact : [contact@arbitre-afcaml.org](mailto:contact@arbitre-afcaml.org)





## AFCAM - EFFECTIFS GLOBAUX 2010 (suite)

2) F.F. NATIONALES	728	8530	13265	8699	85	25580	4213	1120	309	31222
F.F.AERO-MODELISME										
F.F.AERONAUTIQUE										
F.F.BALL TRAP	40	90	194	0	0	292	32	0	0	324
F.F.BASE-BALL-SOFTBALL-BASE-BALL	8	19	85	548	0	522	38	96	4	660
F.F.BASE-BALL-SOFTBALL-SOFTBALL	6	43	194	0	0	142	75	21	5	243
F.F.BILLARD	44	468	300	224	0	983	26	16	11	1036
F.F.BOWLING SPORTS de QUILLES	14	106	130	148	4	321	75	2	0	398
F.F.CHAR A VOILE	5	30	74	0	0	95	8	6	0	109
F.F. DANSE	24	198	43	0	0	135	130	0	0	265
F.F.ECHECS	46	62	385	696	0	952	204	27	6	1189
F.F.ETUDES & SPORTS SOUS-MARINS	30	415	982	49	2	1015	454	5	2	1476
F.F.FOOTBALL AMERICAIN	10	15	27	1008	0	1032	28	0	0	1060
F.F.JEU BALLE AU TAMBOURIN	0	46	0	0	0	34	12	0	0	46
F.F.KARATE & ARTS MARTIAUX	30	286	1125	1190	9	1598	433	390	210	2631
F.F.LONGUE PAUME	0	0	37	0	0	21	5	11	0	37
F.F.LUTTE - C.N. SAMBO	13	24	35	23	0	62	6	23	4	95
F.F.MONTAGNE & ESCALADE	18	119	440	508	4	812	273	0	0	1085
F.F.MOTOCYCLISME	71	2244	1598	997	16	4760	150	0	0	4910
F.F.PARACHUTISME	14	38	20	0	8	53	19	0	0	72
F.F.PECHEURS en MER	0	509	0	0	0	444	61	3	1	509
F.F.PELOTE BASQUE	17	51	144	0	1	204	8	0	0	212
F.F.PETANQUE & JEU PROVENCAL	13	105	490	2507	1	2837	274	3	1	3115
F.F.ROLLER-SKATING- ARTISTIQUE-DANSE	18	30	38	0	9	24	55	7	0	86
F.F.ROLLER-SKATING- COURSE	14	29	54	24	0	85	29	5	2	121
F.F.ROLLER-SKATING- IN LINE HOCKEY	11	86	745	0	0	598	33	205	6	842
F.F.ROLLER-SKATING- RINK HOCKEY	3	123	175	0	0	206	5	80	10	301
F.F.RUGBY A XIII	3	25	125	0	4	153	0	0	0	153
F.F.SAUVETAGE & SECOURISME	6	217	63	119	0	193	207	4	1	405
F.F.SAVATE & BOXE FRANCAISE	35	106	514	0	4	635	20	0	0	655
F.F.SKI NAUTIQUE	62	127	0	0	2	150	39	0	0	189
F.F.SPORT AUTOMOBILE	122	2620	4556	0	9	5842	1240	180	36	7298
F.F.SPORT BOULES	6	77	339	361	3	751	31	1	0	783
F.F.SPORTS TRINEAU SKI PULKA CR.CAN.	4	18	0	0	0	17	5	0	0	22

## AFCAM - EFFECTIFS GLOBAUX 2010 (suite et fin)

F.F.SQUASH	8	37	134	242	2	290	97	25	9	421
F.F.SURF	21	31	80	20	7	134	7	10	1	152
F.F.TWIRLING BATON	5	70	17	31	0	25	98	0	0	123
F.F.VOL A VOILE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
F.F.VOL LIBRE	2	62	120	0	0	152	32	0	0	184
F.PANKRATION ATHIMA FRANCAISE	5	4	2	4	0	11	4	0	0	15
<b>3) Associations d'arbitres (AFCM &amp; AFNEC)</b>										
A.F.CHRONOMETREURS-MICROS-AFCM	12	33	0	0		36	9	0	0	45
A. Juges Sauts OBSTACLES EQUITATION-AJSOF	36	307	160	239		456	273	7	6	742
C.F.Juges de DRESSAGE EQUITATION-CFJD	9	60	144	0		84	129	0	0	213
A.F.Juges CONC.COMPLET EQUITATION-AFJCC	0	33	215	0		158	90	0	0	248
A.F.N.E. CRICKET-AFNEC	6	13	62	152		229	0	4	0	233
Amicale RUGBY à 13-ANAR 13	0	10	8	37		55	0	0	0	55
U.N.A.B. BASKET-BALL-UNAB	11	70	0	5		70	11	4	1	86
U.N.A.T.T. TENNIS de TABLE-UNATT	32	103	295	58		401	75	12	0	488
A.F.A.W.P. WATER POLO-AFAWP	8	63	22	0		93	0	0	0	93
A.F.A.C. CYCLISME	19	29	49	0		83	14	0	0	97
A.N.A.V.B.VOLLEY-BALL	0	300	0	0		300	0	0	0	300
<b>TOTAUX ASSOCIATIONS (pour mémoire)</b>	<b>133</b>	<b>1021</b>	<b>955</b>	<b>491</b>		<b>1965</b>	<b>601</b>	<b>27</b>	<b>7</b>	<b>2600</b>
%	1,02%	14,14%	36,19%	48,65%	0,23%	69,34%	18,56%	9,87%	2,23%	
<b>TOTAUX</b>	<b>2064</b>	<b>28529</b>	<b>73005</b>	<b>98152</b>	<b>464</b>	<b>139885</b>	<b>37450</b>	<b>19921</b>	<b>4494</b>	<b>201750</b>